



Mémoire de l'association

Résidents et Amis du Site patrimonial de Beauport (RASPB)

rappelant la situation du site patrimonial en 2023

L'association citoyenne « Résidents et Amis du Site Patrimonial de Beauport (RASPB) » existe officiellement depuis le 29 mars 2021. C'est une association de bénévoles dédiée à l'amélioration de la qualité de vie du site patrimonial de Beauport.

Mise en contexte et exposé de la situation

Le site patrimonial de Beauport existe depuis 1964. Le début de son existence coïncide avec l'explosion de l'étalement des banlieues. Il correspond en grande partie au tracé de l'avenue Royale et d'une partie du chemin Royal. La plupart des bâtiments qu'on y retrouve ont été implantés tout près de ces artères, à une époque où la circulation était réduite et lente et lorsque les véhicules motorisés n'existaient pas.

Au fil du temps, la majeure partie du territoire de l'arrondissement de Beauport s'est urbanisé. À chaque décennie, il n'y a pas eu de plans de mobilité globale tenant compte de l'accroissement de la circulation sur les artères existantes et des conséquences dans leur milieu de vie. Bien que la chaussée de l'avenue Royale et du chemin Royal ait été élargie au maximum possible considérant les bâtiments en place, ces voies n'ont pas le gabarit nécessaire pour un usage sécuritaire en tout temps par l'ensemble de leurs usagers (conducteurs de véhicules légers et lourds, piétons, cyclistes, utilisateurs à mobilité réduite utilisant des aides au déplacement).

De plus, l'élargissement progressif de leur chaussée a rendu vulnérables beaucoup de bâtiments s'y trouvant. Il arrive que de gros véhicules accrochent les corniches surplombant la chaussée élargie. Aussi surtout en hiver avec l'usage des abrasifs et du sel pour le déglçage, les projections répétitives de saleté par les véhicules sur les murs extérieurs des maisons contribuent à leur dégradation accélérée. Une telle situation n'est pas compatible avec la protection du patrimoine bâti du site et des normes en vigueur pour la réfection des maisons.

Actions mises en place par le RASPB depuis sa création

En 2022, le RASPB a recueilli les préoccupations de ses membres sur la situation dans le site patrimonial et leurs besoins. Une [synthèse complète](#) des échanges a été réalisée et diffusée. Il s'agit d'une référence unique issue du milieu et pouvant être utile pour la Ville de Québec dans tous ses projets relatifs au devenir de l'avenue Royale et du chemin Royal, que ce soit en :

- Requalification des infrastructures souterraines et de la chaussée,
- Amélioration de la sécurité routière pour tous (conducteurs, piétons, cyclistes),
- Amélioration du transport en commun,
- Protection du patrimoine bâti,
- Préservation des percées visuelles sur le fleuve,
- Enfouissement des fils aériens

Auparavant, le RASPB a déposé [un mémoire](#) le 31 mars 2021 dans le cadre de la consultation sur la mobilité active tenue par la Ville de Québec. On y présentait les enjeux et différentes solutions envisageables afin d'améliorer la qualité de vie des résidents du site et de ce fait, pouvant valoriser le patrimoine bâti qu'on y retrouve. Une synthèse des éléments clés de ce mémoire se retrouve dans le [rapport de la consultation](#).

Par ailleurs, durant la période de réflexion précédant la création du RASPB, M. Robert Bergeron, un des membres fondateurs, a fait parvenir en novembre 2020 une [lettre concernant la sécurité routière sur l'avenue Royale](#) aux conseillers municipaux Stevens Mélançon et Jérémie Ernould. Celle-ci rappelait de nombreuses problématiques toujours existantes.

Positionnement du RASPB

Le RASPB vise l'amélioration du milieu de vie qu'est le site patrimonial de Beauport dans son ensemble. Il est un partenaire pour tout projet en ce sens mis de l'avant par la Ville de Québec. Les problématiques qu'à ce jour le RASPB a porté à l'attention des différents intervenants pouvant y apporter des solutions sont encore actuelles.

Pour ce qui est de l'éventuelle requalification des voies principales du site patrimonial de Beauport, il s'agit du moment idéal afin d'y inclure l'enfouissement de fils aérien au fur et à mesure des travaux entrepris. En effet, dans une même intervention, cela minimiserait grandement les impacts sur les résidents et les commerces du site. Pour s'en assurer, le RASPB interpelle la Ville de Québec pour que dès maintenant elle mandate un porteur de ce volet dans son organisation afin de concerter les différents partenaires impliqués (Gouvernement du Québec, Services d'utilités publiques : électricité, télécommunications, gaz naturel, autres) pour s'assurer de leur participation et de leur contribution financière au moment venu. Il faut aussi souligner que l'enfouissement des fils aériens dans le site patrimonial contribuera au rehaussement de la qualité des percées visuelles encore existante sur le fleuve. Cela permettrait le rehaussement de l'esthétique et du cachet du patrimoine bâti mettant ainsi en valeur le site patrimonial.

Cependant, en ce qui concerne la sécurité routière pour tous, la requalification à elle seule des infrastructures et de la chaussée des artères du site patrimonial (avenue Royale et chemin Royal) n'apportera pas les résultats attendus afin de rendre le milieu plus convivial. Le RASPB considère que sans plan de mobilité global pour la redirection et la réduction de la circulation de transit convergeant vers le site patrimonial, le volume et le type de circulation actuelle constatés dans le milieu demeureront les mêmes, voire augmenteront, considérant qu'il se fait des développements immobiliers additionnels au nord de l'arrondissement et à l'extérieur de ce dernier. Le RASPB incite donc à ce que dès maintenant un tel plan soit élaboré, afin d'être immédiatement appliqué à chaque phase de requalification des artères du site patrimonial de Beauport. C'est un incontournable comme assise à tout projet de revitalisation, d'autant plus que plusieurs des problèmes soulevés par le RASPB l'étaient déjà lorsqu'un [portait global de la situation a été réalisé en 2003](#).

Conclusion

Le RASPB souhaite assurer et garantir la pérennité du site patrimonial de Beauport en préservant la qualité de son milieu de vie et en favorisant la sécurité de tous les citoyens. Nous osons rêver d'un milieu de vie où le patrimoine bâti et les percées visuelles seraient véritablement mis en valeur, qui serait sécuritaire pour tous et qui inclurait des aménagements urbains bien conçus, bien réalisés, bien entretenus, correspondant aux besoins de bases de ses usagers.

Le Conseil d'administration Résidents et Amis du Site patrimonial de Beauport, le 10 décembre 2023